

A2VL INVEST

Société par actions simplifiée

Capital : 10 000 euros

Siège social : 40 Rue Alexandre Dumas 75011 PARIS

IMMATRICULEE AU RCS DE PARIS 987 627 601

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES
EN DATE DU 12 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt quatre
Le 12 Septembre
A 10 Heures

Les associés de « A2VL INVEST » Société par Action Simplifiée au capital de DIX MILLE (10.000) Euros, dont le siège social est sis 40 rue Alexandre Dumas 75011 Paris, immatriculée au Rcs PARIS sous le numéro 987 627 601 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social de la Société à l'issue de la signature des Statuts de ladite Société.

SONT PRESENTS

- *La société SAS « HCB »*
- *La société SAS « Alliance Investissement »*

L'Assemblée des Actionnaires est présidée par Monsieur Christophe Brunier, élu à cette fonction.

Monsieur le Président constate que la totalité des Actionnaires est présente ou représentée et déclare que l'Assemblée peut valablement délibérer en vue de la nomination des premiers commissaires aux comptes.

Monsieur le Président rappelle que les actionnaires sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

II – DEMISSION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE

III – DEMISSION DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE

IV - POUVOIRS

Monsieur le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée des Actionnaires prend acte de la nomination comme président :

Sasu Alliance Investissement, Sasu au capital de 250.000 Euros, dont le siège social est situé au 9 rue esquirol 75013 Paris, immatriculée au Rcs Paris sous le numéro 884 856 097, représentée par Monsieur Stein William, son président

pour un mandat illimité.

Dans la rémunération de la société Alliance Investissement ainsi que tous les paiements afférents à des engagements de frais, se feront comme indiqué dans une convention de prestation.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée des Actionnaires prend acte de la démission comme président :

- **La société HCB, Sas au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 122 rue de Lamorlaye 60270 Gouvieux, immatriculée au Rcs Compiègne sous le numéro 817 658 263, représentée par son président, Monsieur Christophe Brunier, ayant tous pouvoirs**

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission comme Directeur Général :

Sasu Alliance Investissement, Sasu au capital de 250.000 Euros, dont le siège social est situé au 14 rue de l'Ingénieur Robert Keller 75015 Paris, immatriculée au Rcs Paris sous le numéro 884 856 097, représentée par Monsieur Stein William, son président

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

QUATRIEME RESOLUTION

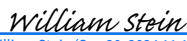
L'Assemblée des Associés donne tous pouvoirs à tout porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un original des présentes délibérations pour effectuer toutes formalités et notamment de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les actionnaires présents ou par leurs mandataires.


Christophe Brunier (Sep 20, 2024 11:29 GMT+2)


William Stein (Sep 20, 2024 11:17 GMT+2)